

SUD VAUCLUSE

GORDES

Comités communaux de feux de forêt : les bénévoles soucieux de protéger l'environnement

À l'invitation de leur président, Maurice Chabert, les bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse se sont réunis mardi en assemblée générale à Gordes.

Thierry Vallon responsable DFCE à la Direction Départementale du Territoire (DDT), les bénévoles ont pris connaissance du rapport d'activité de leur association pour les douze derniers mois.

Ont été évoqués entre autres le bilan de la saison 2011, les formations théoriques organisées pendant le 1^{er} semestre, l'initiation aux gestes de premiers secours (44 bénévoles diplômés), les stages de conduite tout chemin, ainsi

que la préparation des comités à la saison estivale (mise à jour des équipements et matériels), afin que les bénévoles soient en « ordre de marche ».

Mille cent bénévoles, fédérés depuis 1994

Dans le Vaucluse, 67 communes, ont créé un comité communal regroupant des femmes et des hommes, de toutes origines, soucieux de s'impliquer dans la protection de leur environnement contre le risque feux de forêt.

Les 1 100 bénévoles sont fédérés, depuis 1994, par une association départementale, l'ADCCFF-84, présidée par Maurice Chabert conseiller

général et maire de Gordes.

En 2011, les bénévoles ont assuré un total de 8 222 heures de patrouilles dans les massifs en parcourant plus de 43 000 km.

Ils ont ainsi pu alerter à 30 reprises le Codis d'un départ de feu ou d'une fumée suspecte et ils sont intervenus à vingt-deux reprises sur des feux naissants. □

POUR EN SAVOIR PLUS

Plus d'infos sur le site : www.adccf-84.com.

Contact ADCCF-84 : Sylvie Bonvin, chargée de mission - 3 511 route des Vignères - 84250 Le Thor - Tél. 04 90 71 10 81, e-mail : adccf-84orange.fr.



Les bénévoles des comités communaux de feux de forêt sont en ordre de marche, pour protéger l'environnement. Photo : le DL/Lucien RICAUD.